



## ENQUETE SUR LA MOBILITE

### Pourquoi cette enquête ?

L'association des Amis du Port-Blanc est depuis toujours concernée par les mobilités. L'enquête lancée ce mois de juin a pour but d'améliorer l'offre de transport existante et de mettre en place de nouvelles solutions.

### Principaux résultats

450 questionnaires ont été distribués de Port-Blanc aux 4 Chemins et du Ter à Bois Bourgerel. Le taux de réponse est de plus de 10 %.

80% des réponses émanent de foyers de 2 personnes maximum, en résidence principale et seulement 14 % des foyers exercent une activité professionnelle.

*Au total, les personnes qui ont répondu ont parcouru 10 300 km en une semaine.*

Comme on s'en doutait, le mode de transport le plus fréquent est la **voiture** : plus de 200 km par foyer et par semaine, rien que dans le département, soit 92 % des déplacements, et seulement 2% en **co-voiturage**.

Le **bus** n'est utilisé que par 10 % des foyers et ne concerne que 3% des déplacements, le **vélo** par 30% des gens mais ne représente que 4% des déplacements. 50 % d'entre nous n'utilisent *que* leur voiture.

Si on écarte les déplacements professionnels (chiffres non significatifs), on se déplace d'abord pour nos **loisirs** (30% des déplacements) ensuite pour faire des **courses** (26%), le reste se répartit entre les motifs liés à la santé à la famille ou autres.

Nous allons faire nos **courses** principalement à Vannes et à Baden (un tiers des déplacements pour chacune de ces destinations) et à Arradon (environ un quart de nos courses).

Pour les **loisirs** (dont le sport fait partie), les destinations sont beaucoup plus variées, mais Baden reste la première d'entre elles.

**Poids de nos déplacements en voiture en termes de gaz à effet de serre :  
nous avons émis plus de 600 kg de CO<sup>2</sup> par personne et par an  
pour nos simples déplacements de la vie quotidienne !**

**Cela nous a coûté 22,50 euros par semaine et par foyer.**

**Rien n'est perdu !**

Des pistes d'amélioration doivent être explorées : les transports en commun doivent être mieux connus et plus pratiques (fréquence et horaires), il faut faciliter le co-voiturage et développer des services de proximité.

**Pour cela nous avons constitué un groupe de travail élargi qui fera des propositions concrètes.**